



COMPLÉTER L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE EUROPÉENNE

Contribution de la Commission au programme des dirigeants

#FutureofEurope #EURoad2Sibiu

UN DISPOSITIF DE SOUTIEN POUR L'UNION BANCAIRE



«Le dispositif de soutien commun pour l'union bancaire a été approuvé par nos États membres afin de garantir la crédibilité du mécanisme de résolution unique. Ce dispositif de soutien n'interviendrait qu'en dernier ressort, afin d'éviter à nos contribuables de devoir payer pour une banque défailtante. La confiance dans la stabilité de l'euro s'en trouvera ainsi renforcée. Il s'agit là d'un élément essentiel de l'achèvement de l'union bancaire.»

Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne

La Commission présente une communication dans laquelle elle propose un scénario pour la mise en place, dans le cadre des finances publiques de l'Union pour aujourd'hui et pour demain, de certains mécanismes budgétaires essentiels pour la zone euro et pour l'Union dans son ensemble. Un des éléments de cette approche pourrait être la création d'un dispositif de soutien pour l'union bancaire.

UN DISPOSITIF DE SOUTIEN POUR L'UNION BANCAIRE

Un dispositif de soutien est un «filet de sécurité». Dans le cadre de l'union bancaire, le dispositif de soutien serait activé lorsque, même après l'imposition des pertes aux actionnaires et créanciers des banques, le fonds de résolution unique manque temporairement de moyens pour faciliter la résolution ordonnée des banques en difficulté.

La création d'un dispositif de soutien pour le fonds de résolution unique a été approuvée par les États membres en 2013. Quatre ans plus tard, ce dispositif de soutien n'est toujours pas opérationnel. Le président Juncker a insisté, dans son discours sur l'état de l'Union 2017, sur la nécessité de rendre ce dispositif de soutien opérationnel dans les plus brefs délais. La Commission propose d'intégrer le dispositif de soutien dans le Fonds monétaire européen. Il s'agira d'une étape importante sur la voie de l'achèvement de l'union bancaire.

Caractéristiques d'un dispositif de soutien

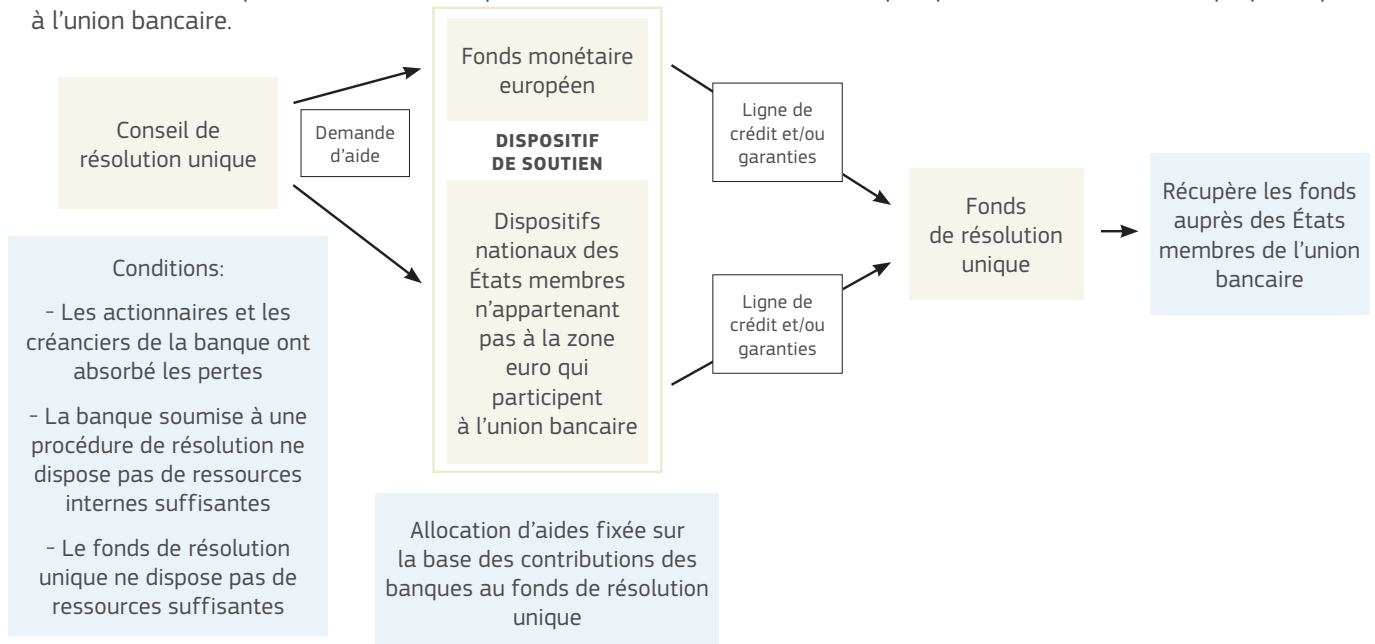
- ▶ Renforce la confiance dans le secteur bancaire européen en agissant en dernier ressort en cas de dégradation de la situation.
- ▶ Activé dans les cas où le fonds de résolution unique ne disposerait pas, temporairement, de ressources suffisantes pour financer la résolution d'une ou de plusieurs banques défailtantes.
- ▶ Faire en sorte que les contribuables n'aient pas à payer pour la résolution de banques défailtantes, en renforçant le mécanisme de résolution, tout en récupérant les coûts auprès du secteur bancaire.

QUELS CRITÈRES UN DISPOSITIF DE SOUTIEN DOIT-IL RESPECTER?

- ▶ Budgétairement neutre – tout montant versé au titre du dispositif de soutien doit être récupéré auprès du secteur.
- ▶ Taille suffisante pour agir comme dispositif de soutien crédible.
- ▶ Fonds rapidement disponibles en cas de résolution d'une banque.
- ▶ Accessible aux États membres ne faisant pas partie de la zone euro qui participent à l'union bancaire.

COMMENT LE DISPOSITIF DE SOUTIEN FONCTIONNERA-T-IL?

- ▶ Il sera activé rapidement en cas de nécessité.
- ▶ Le Fonds monétaire européen mettra une ligne de crédit et/ou des garanties à la disposition du Conseil de résolution unique.
- ▶ Facilités de crédit parallèles accordées par les États membres ne faisant pas partie de la zone euro qui participent à l'union bancaire.



Prochaines étapes

